

Appel à projets de recherche 2012
Service des arts plastiques
Direction générale de la création artistique

DOSSIER A CONSTITUER

1- Calendrier

Ci-après, la liste des éléments requis pour la réponse à l'appel à projets.

Les dossiers de candidature devront impérativement être retournés, dûment renseignés, d'une part en vingt exemplaires papiers et d'autre part en version électronique

au plus tard le 19 avril 2012

Exemplaires papiers à l'adresse suivante :

Yolande Padilla
Chef du pôle recherche
Direction générale de la création artistique
62 rue Beaubourg - 75003 PARIS

et

version électronique simultanément à :

yolande.padilla@culture.gouv.fr
helene.le-bon@culture.gouv.fr
claire.boisrame@culture.gouv.fr

Les projets seront examinés au cours du deuxième trimestre 2012 par le Conseil scientifique et les projets retenus pourront être engagés à partir de septembre 2012.

2- Renseignements sur le projet de recherche

Le dossier de réponse à l'appel à projet comporte :

- un document développant la présentation du projet de recherche (cf. ci-après)
- une fiche récapitulative synthétique (cf. point 4)

La présentation du projet de recherche doit préciser :

L'objet de la recherche

- La délimitation précise de l'objet de la recherche (que celle-ci soit ou non à l'intérieur d'un programme)
- La problématique
- Le positionnement de la recherche par rapport aux recherches existantes sur le sujet accompagné d'une bibliographie

La méthodologie et son développement

La durée de la recherche

L'équipe du projet

- L'identification de l'équipe scientifique
- La qualité du responsable scientifique (son CV)
- La qualité de la composition de l'équipe (les CV et les statuts des membres - chercheurs, enseignants, étudiants de doctorat, personnels techniques)
- Les antécédents des membres de l'équipe dans le domaine proposé (travaux de recherche, expérimentations, enseignements)

Le budget

- La composition du budget (rémunérations, frais d'enquête, déplacements...)
- Les co-financements et la participation des co-financeurs
- La participation demandée à la délégation aux arts plastiques
- Le budget sera présenté en H.T. ou en T.T.C. selon que l'organisme est assujéti ou non à la T.V.A.

Les moyens techniques affectés au projet

- Les matériels et équipements affectés à l'équipe de recherche

La valorisation des résultats

- Les applications potentielles des résultats de la recherche
- Les publications envisagées

3- Renseignements administratifs

Organisme demandeur

Nom
Coordonnées postales, téléphoniques, électroniques
Forme juridique
Nom et qualité du responsable administratif

Organisme(s) partenaire(s) co-financeur

Nom
Coordonnées postales, téléphoniques, électroniques
Forme juridique
Nom et qualité du responsable administratif

Liste des conventions en cours ou des projets en instance auprès du Ministère de la culture et de la communication (objet, montant, etc)

Si votre projet est retenu par le Conseil scientifique de la recherche et des études de la Direction générale de la création artistique, il donnera lieu à l'établissement d'un dossier de demande de subvention rédigé à partir d'un formulaire fourni par le Ministère de la culture et de la communication.

4- Fiche récapitulative

Objectif(s) de l'appel(s) à projets concerné(s) :

Responsable scientifique :

Organisme demandeur :

Nom

Forme juridique

Coordonnées postales, téléphoniques et électroniques

Nom du responsable administratif

Contact du responsable du projet de recherche déposé

Nom

Coordonnées postales, téléphoniques et électroniques :

Organisme(s) scientifique(s) participant à la recherche :

Nom

Forme juridique

Coordonnées postales, téléphoniques et électroniques

Organisme(s) financeur(s) du projet (en complément de la subvention demandée)

Nom

Forme juridique

Coordonnées postales, téléphoniques et électroniques

Titre du projet :

Résumé du projet :

Durée de la recherche :

Coût total du projet :

Montant de l'aide demandée à la direction générale de la création artistique: